



MODIFICATION N°1



MARCHE N°23-22 RELATIF À L'EXPLOITATION-MAINTENANCE DES INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE-CLIMATISATION-VENTILATION DES BATIMENTS COMMUNAUX LOT N°2 : MAINTENANCE-EXPLOITATION DES INSTALLATIONS DE VENTILATION-CLIMATISATION

Entre les soussignés :

- **La Ville de Malakoff**, place du 11 novembre 1918 - 92240 MALAKOFF, représentée par sa Maire, Jacqueline Belhomme

et,

- **La société CPE MAINTENANCE**, 4 rue du Stade 94260 FRESNES, représentée par Monsieur Laurent Cédric, Président Directeur Général

Il est préalablement exposé ce qui suit :

Le marché n°23-22 - Lot 2 Maintenance-exploitation des installations de ventilation-climatisation a été notifié à la **société CPE MAINTENANCE**, le 17/10/2023.

Il a été conclu pour une durée ferme de deux ans et est reconductible une fois pour la même durée.

Il comprend :

- **Partie 1 : Maintenance P2**
Entretien forfaitaire réglé sur la base des prix mentionnés à la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire en annexe de l'acte d'engagement
- **Partie 2 : à bons de commande pour les travaux**
Ces prestations sont traitées à prix unitaires. Les prix unitaires, indiqués au bordereau des prix unitaires, sont appliqués aux quantités réellement exécutées.
Sans montant minimum et avec maximum de 350 000 € HT annuel

Il est nécessaire d'intégrer à la partie 1 du marché, la maintenance P2 (2 visites annuelles) des équipements de la maison de la vie associative sise 26 rue Victor Hugo à Malakoff.

La MVA dispose des équipements suivants :

	50	Plafonnier	MITSUBISHI ELECTRIC
	ENS	Télécommande de régulation	MITSUBISHI ELECTRIC
	4	Caisson d'extraction	ALDES
	1	Caisson d'extraction	CALADAIR
	1	Caisson d'extraction	ALDES
	1	CTA	VENTILATEURS
	1	Unité extérieure	DAIKIN
	1	Unité intérieure	DAIKIN
	4	DRV	MITSUBISHI ELECTRIC
	1	CTA	VENTILATEURS

Dès lors, il a été convenu et arrêté ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE LA MODIFICATION

La présente modification a pour objet d'intégrer au marché n°23-22 relatif à l'exploitation-maintenance des installations de chauffage-climatisation-ventilation des bâtiments communaux - Lot 2 Maintenance-exploitation des installations de ventilation-climatisation, la maintenance annuelle P2 (2 visites annuelles) des appareils listés ci-dessus.

ARTICLE 2 – MONTANT DE LA MODIFICATION

La nature et le montant des prestations supplémentaires figurant en annexe 1 de la présente modification.

Le montant total du marché pour la prestation P2 toutes périodes confondues est dorénavant de 70 855,80 € HT.

Montant initial : 64 176,05 € HT

Modification 1 : 6 679,75 € HT

Le montant maximum annuel de la partie 2 à bon de commande de 350 000 € HT reste inchangé.

ARTICLE 3 – GENERALITES

Toutes les clauses et conditions générales du marché initial demeurent applicables tant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification n°1 lesquelles prévalent en cas de contestation.

A Malakoff, le 08/04/2024

Le titulaire

Pour la Maire, par délégation

L'adjoint délégué à l'urbanisme, l'espace public et les
bâtiments communaux

Rodéric AARSSE